

Liège Pour le meilleur et pour le pire

Denys Marchand

Numéro 27, printemps 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18408ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marchand, D. (1985). Liège : pour le meilleur et pour le pire. *Continuité*, (27), 46–47.

des eaux, qui découla de cette décision, devait s'étendre à plus de 700 municipalités, 3000 industries polluantes et 13 000 producteurs agricoles distribués sur un territoire couvrant plus de 80% du bassin démographique.

Le principe de libre participation mis de l'avant par le ministère de l'Environnement ne devait pas ralentir la réalisation du programme: en septembre 1984, six ans après la formulation de la politique, on dénombrait 237 municipalités et 3 communautés urbaines ayant signé le protocole d'adhésion au programme, ce qui représentait un investissement d'environ 3,2 milliards de dollars, soit 70% des dépenses prévues. On évaluait d'autre part à plus d'un milliard de dollars les investissements environnementaux consentis par les industries, c'est-à-dire environ 70% des investissements prévus pour le contrôle de la pollution de ce type.

Enfin, au chapitre de l'assainissement agricole, où la problématique de l'intervention est plus complexe et les solutions de contrôle de la pollution moins évidentes, on note l'adoption d'un règlement relatif à la prévention de la pollution par les établissements de production animale et la mise en place de divers dispositifs techniques et économiques destinés à inciter les producteurs à cesser leur pollution et à récupérer la pleine valeur économique des fumiers. On prévoit ainsi une aide financière et technique pour la construction de lieux d'entrepôt adéquat et d'usines-pilotes de traitement et de valorisation du lisier de porc.

LE STATUT DE L'EAU

Il est certes difficile de considérer l'assainissement des eaux autrement que comme une nécessité de civilisation, une obligation éthique dans la confection du patrimoine, un absolu écologique, voire un simple processus économique destiné à établir la valeur monétaire de l'eau, domaine public.

Un programme d'une telle envergure soulève toutefois cer-

taines questions d'ordre politique et administratif qui rendent plus complexe encore le problème du contrôle de la pollution. Ainsi, l'état actuel des cours d'eau et la détérioration de leur potentiel d'exploitation justifient-ils l'urgence avec laquelle on aborde l'utilisation des crédits d'investissements environnementaux? La nécessité d'assainir, évidente dans certaines régions, doit-elle être étendue, sans distinction, à l'ensemble du territoire touché par le programme? Dans quelle mesure les initiatives prévues pourront-elles restaurer la qualité de l'eau? En raison des délais impartis, ne risque-t-on pas d'implanter des technologies dont les performances diminueront au fur et à mesure qu'augmenteront les coûts d'opération? Devant une telle précipitation, comment choisir les solutions les plus efficaces et les moins coûteuses? Dans les régions, le contribuable estimera-t-il que les avantages obtenus grâce aux ressources d'assainissement correspondent aux dépenses qu'elles entraînent? Est-ce que le mode de gestion utilisé par le ministère de l'Environnement, axé en parti sur le contrôle des échéanciers et des coûts, sera en mesure de faire face à une augmentation des coûts, compte tenu d'une demande accrue en services techniques?

Sans doute pourrait-on aisément dresser la liste des améliorations qu'il conviendrait d'apporter au programme d'assainissement de l'eau. Il n'existe toutefois pas un moyen plus efficace pour introduire dans les schémas culturels la rationalité des comportements de conservation. Ce programme permet donc, avant tout, de modifier le statut économique de cette ressource. L'eau était perçue comme une ressource gratuite et presque illimitée. Aujourd'hui, on en connaît le prix. ■

1) NDLR: Voir Paul-Louis Martin, *Vers le naufrage d'une culture maritime?* dans *Continuité*, n 24 (été 1984).

Jean-Louis Sasseville
Professeur à l'Institut national de recherche scientifique, section eau (I.N.R.S.-eau).

Liège POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Sur la rue Hors-Château, une rénovation urbaine issue d'un heureux mariage du neuf et de l'ancien.

On ne saurait aborder Liège comme on approcherait une autre ville. Elle saisit par une incroyable intensité dans le meilleur et dans le pire, qui commande le respect. Liège s'apprend à petites doses, avec prudence, avec admiration. D'un côté l'incroyable aventure de la Place Saint-Lambert, démolitions, excavations, chantiers et terrains vagues depuis plus de vingt ans! Résultat d'un rêve fou des années soixante où

l'on a voulu faire du centre de la ville un carrefour autoroutier où se seraient rencontrées les routes de l'Europe.

Suite naturelle de pareils projets, d'arrogantes tours à bu-

Les façades sur la rue Hors-Château à Liège (Belgique) ont été rénovées avec l'addition subtile d'éléments de facture contemporaine tels les meneaux (traverses de pierre) et croisillons (boiseries en croix) des baies.
(photo: D. Marchand)



reaux, de justification douteuse, voisinent des rues qu'on voudrait historiques, où l'on a rebâti des maisons victimes des diverses démolitions, mais jugées comme étant des exemples «valables» de l'architecture mosane. On a donc reconstruit la rue historique idéale, comme on a fait ailleurs le Musée de l'Architecture, considéré par certains Liégeois comme le «cimetière de l'Architecture». Historicisme élitiste et urbanisme se conjuguent très mal, et toujours au détriment des citoyens.

DU NEUF ET DE L'ANCIEN

D'un autre côté, l'opération de la rue Hors-Château¹ est en voie d'apparaître comme un des meilleurs exemples de rénovation urbaine dans un quartier ancien — et pour plusieurs visiteurs, c'est déjà le meilleur exemple... Il s'agit là, en effet, d'une réalisation exceptionnelle témoignant d'une étonnante maîtrise de la conception et de la construction et où l'on est arrivé à réhabiliter des constructions anciennes tout en insérant des bâtiments nouveaux.

Coincée entre la Meuse au sud et la montagne de Bueren au nord, la ville ancienne se res-



serre; la rue Hors-Château présente une série de façades de trois étages percées du côté nord de portes basses donnant sur d'étroites impasses qui semblent vouloir gruger la montagne. Du côté sud, douze maisons décrépies avec, à l'arrière, un terrain vague donnant sur la rue des Brasseurs.

L'opération a servi à réhabiliter les maisons et les façades existantes sur Hors-Château, à construire à l'arrière, le long de la rue des Brasseurs, une série d'habitations de trois étages, incorporant une tour de cinq étages et comportant vingt-neuf logements au total et quatre espaces commerciaux au rez-de-chaussée. On a ainsi constitué une place intérieure toute en longueur, parallèle aux rues. Deux maisonnettes plus basses ferment la place à chacune de ses extrémités. Tout en diminuant l'échelle, ces résidences apportent une note d'intimité

Vue de la cour intérieure vers l'ouest, derrière la rue Hors-Château à Liège. Au premier plan à gauche, une façade nouvelle sur un bâtiment ancien se termine sur une cour anglaise. À droite, la petite maisonnette couvre aussi l'accès au stationnement en sous-sol et masque la base de la tour de cinq étages. Au fond, la maisonnette qui ferme la place s'affirme par un dessin géométrique rigoureux. On devine devant celle-ci, la sculpture de A. et P. Poirier. (photo: D. Marchand)

qui donne le ton à cet espace semi-public. Au centre, une fontaine s'inscrit dans le dallage soigné de la place. Une rigole la relie vers le côté ouest à une sculpture de pierre grise évoquant un temple maya. C'est de ce côté de la place que convergent les deux portes cochères donnant sur les rues voisines.

AU-DELÀ DES ÉTIQUETTES

Ce genre de projet, l'insertion de bâtiments neufs dans un

quartier ancien, n'est pas nouveau. Ce qui fait le succès de la réalisation de Liège, c'est sans doute son ampleur qui a permis un habile mélange de neuf et d'ancien. Ainsi les maisons anciennes sur Hors-Château ont vu leurs façades restaurées en même temps que modernisées; leurs façades arrière, sur la place, ont été parfois tout bonnement remplacées par des façades nouvelles. L'oeil découvre donc une interpénétration de deux époques au niveau du détail tout en reconnaissant, au niveau de l'ensemble, des bâtiments nouveaux d'inspiration plus ancienne. Pour ces derniers, l'architecte a repris, au moyen de béton préfabriqué, le principe de l'ossature de pierre des maisons mosanes. Les insertions (trumeaux, tympans de brique peinte ou de pierre) rejoignent la tradition.

Par ailleurs, c'est surtout le souci du détail, la qualité de la finition qui marquent l'ensemble². La mode et le conformisme en architecture voudraient qu'on le qualifie de post-moderniste ou qu'on l'affuble d'une étiquette quelconque. L'architecte, Charles Vandenhove, à qui l'on doit une bonne partie des bâtiments du Sart-Tilman, le nouveau campus de l'Université de Liège, nous avait habitués à un modernisme intelligent, sensible, à des solutions habilement adaptées aux problèmes particuliers d'un environnement donné, un peu à la manière d'un Alvar Aalto. Il a fait montre ici d'une maîtrise exceptionnelle car il a su créer une architecture tout à fait actuelle qui sait puiser aux traditions issues du cadre auquel elle était destinée. ■

1) Une initiative de la Société pour le Développement Régional de Wallonie (SDRW), réalisée par la Région Wallone; architecte: Charles Vandenhove; ingénieur conseil: René Greisch; sculpture: Anne et Patrick Poirier. On dit, en Belgique, l'opération «en» Hors-Château; cette expression est également courante en Suisse.

2) Pour plus d'informations, voir: Pierre Mardaga éd., *Rénovation en Hors-Château à Liège*, 1984, 30 p.

Denys Marchand

Architecte et professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

